



Commission Racing
& Coursing Belgique



Commissie Racing
& Coursing België



Comment demander une nouvelle licence ?

Nous souhaitons vous donner quelques informations supplémentaires sur la procédure de demande de licence.

Le formulaire "Demande de licence" se trouve sur le site crcb.info sous l'onglet documents.

1) C'est ma première demande licence :

- Demander une licence
- Type de licence (racing-coursing-course au poids) cocher.
- Remplir toutes les cases, pour les whippets et PLI le premier mesurage doit être mentionné (sauf pour une course au poids).
- Documents à ajouter : copie du pédigrée, copie de l'enregistrement DOGID et le formulaire rempli "demande de bien tourné".
- Le montant est à verser sur le compte du club.
- Communication : Nom du chien / Propriétaire /Nouvelle licence.

2) Mon chien a déjà une licence et je veux la renouveler :

- Cocher "renouvellement de licence" en mentionnant votre ancien numéro de licence de la licence précédente.
- Type de licence (racing-coursing-course au poids) cocher
- Remplir toutes les cases sauf celle des parents et éleveur.
- Les whippets et les PLI qui ont déjà été mesurés et dont la deuxième année de vie est terminée avant la première compétition à laquelle le chien participe dans le cadre de cette licence doivent être mesurés à nouveau et la demande de licence doit contenir le résultat des deux mesures.
- Il n'est **pas nécessaire** de joindre une copie des bien tournés, DOGID et pédigrée.
- Le montant d'une licence est à verser sur le compte du club.
- Communication : Nom du chien / propriétaire / renouvellement licence.

Les demandes de licences peuvent être transmises de trois façons différentes :

- 1) Vous scannez vos documents et les envoyez par courriel au secrétaire du club. Vous envoyez l'original du formulaire de demande signé par courrier au secrétaire de votre club.
- 2) Vous faites les copies des différents documents dont vous avez besoin et vous les déposez au secrétariat lors d'un entraînement.
- 3) Vous envoyez tous les documents par la poste à l'adresse du secrétariat du club.

Dès que votre dossier sera complet, il sera transmis à la SRSH.

Vous recevrez en retour par la poste votre licence via votre club.